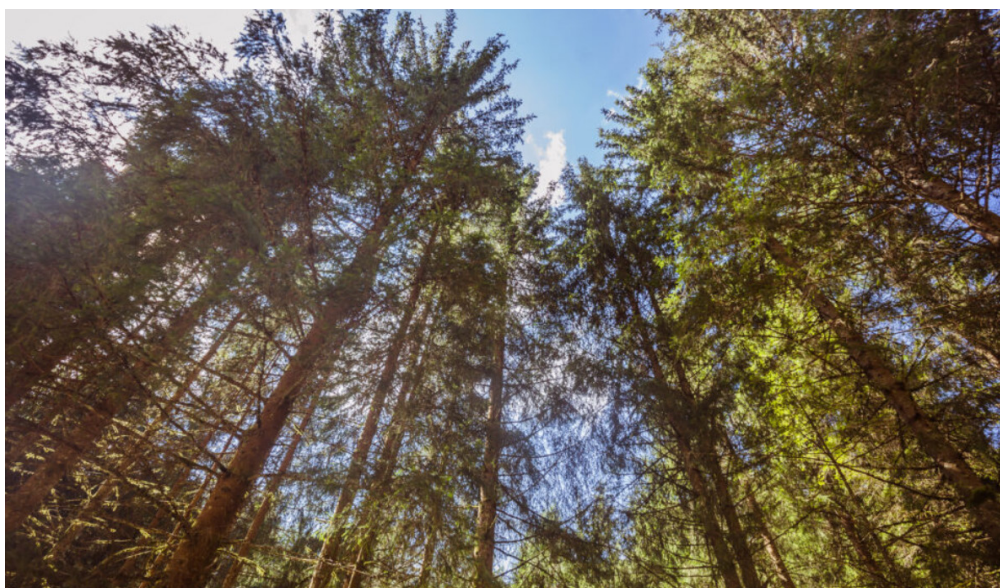


PRIORITÉ DU MANDAT

AGIR POUR PRÉSERVER, GÉRER ET VALORISER LA FORÊT AINDINOISE

Avec 204 000 hectares de forêts, 1 350 entreprises générant 5 500 emplois, la filière forêt-bois de l'Ain constitue un secteur important de l'économie du territoire. La forêt est, en effet, une ressource essentielle pour l'économie et l'écosystème du département, mais aussi pour la réduction de notre empreinte carbone.

Face aux nécessités d'adaptation liées au changement climatique, le Département a fait de la préservation de la ressource « forêt » une de ses priorités. Des Assises de la forêt et du bois se sont tenues en octobre 2021 et en mai 2022. Un important travail de concertation, mené avec tous les acteurs de la filière, a abouti à la préfiguration de nouvelles actions votées lors de la session du 5 juillet 2022. Réparties en 3 axes et dotées d'un budget de 800 000 € par an sur la période 2022-2025 (soit une augmentation de 270 k€ par rapport au budget annuel du Livre blanc), ces nouvelles mesures, complémentaires du Livre blanc 2020-2023, viennent renforcer et accentuer l'action du Département en faveur de cette filière d'excellence. Le cap est ainsi donné vers la mise en œuvre opérationnelle de ces mesures avec déjà des rendez-vous programmés à la rentrée pour les professionnels, entreprises, associations et acteurs de la filière, mais aussi le grand public*.



→ AXE 1 : La filière forêt-bois : une économie au service des enjeux environnementaux et climatiques

- Renforcement des conventions « construire une ressource forestière pour l'avenir » (70 000 €) et « construire une ressource forestière pour la plaine et le blocage de l'Ain » (35 000 €) permettant l'attribution d'aides financières aux propriétaires privés et publics pour le reboisement, l'entretien et l'amélioration des peuplements forestiers dans un contexte de changement climatique.
- Adhésion à Sylv'acctes (9 000 € pour 2022) pour accroître la complémentarité des actions.
- Développement d'initiatives en faveur de la biodiversité et de la préservation des sols forestiers et de la ressource en eau.
- Développement de projets utilisant de nouvelles essences ou des essences dépréciées permettant d'apporter de la plus-value pour la filière bois.

→ AXE 2 : La filière forêt-bois : un lien amont-aval à consolider pour une dynamique territoriale

- Connaissance de la ressource locale à disposition pour le tissu industriel et la préservation de l'environnement.
- Promotion des métiers et accompagnement vers le déploiement des compétences dans la filière.

→ AXE 3 : La filière forêt-bois : au cœur des enjeux humains et sociétaux

- Création d'un réseau d'entreprises en lien avec les chambres consulaires (Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie) et élaboration d'un plan de communication stratégique.
- Mise en place d'événements départementaux qui mettront à l'honneur la filière forêt bois dans l'Ain.

RETOUR SUR...

• Les Premières Assises :

Les premières Assises départementales de la forêt et du bois, qui se sont tenues le 21 octobre 2021 à Nantua, ont réuni plus de 120 professionnels de la filière. Elles ont marqué le point de départ d'une large concertation autour des problématiques suivantes : comment concilier production et préservation de la ressource forestière ? Comment le reboisement sert à l'aménagement du territoire à l'heure de la transition énergétique et écologique ? Comment garantir un usage local de la ressource forestière ?

• La concertation :

Un espace de dialogue dynamique a permis d'élaborer des actions concrètes visant à répondre aux enjeux et problématiques soulevées lors des premières Assises. Neuf réunions se sont tenues, rassemblant 149 personnes, soit 2 680 heures de réflexion pour élaborer des axes et des actions en lien avec la gestion forestière dans le contexte de changement climatique, la valorisation de la ressource locale et notamment les bois scolytés, le morcellement, l'emploi et le recrutement, la communication grand public...

• Les deuxième Assises :

Plus de 80 professionnels et acteurs de la filière étaient présents le 6 mai dernier à Péronnas, lors des 2^e Assises pour échanger, notamment, sur la thématique de la relève de demain avec le témoignage d'élèves, d'apprentis, d'étudiants qui suivent des formations sur le territoire aindinois.

* Prochains rendez-vous :

- En juillet / août : FIBOIS 01 propose des rencontres grand public avec l'opération "Vis ma vie de bucheron"
- 3 et 4 septembre au parc des Oiseaux : présence de la thématique bois sur le salon Plein'R
- 6 octobre : l'Union lémanique du Conseil du Léman organise une journée su "L'avenir franco-suisse du bois et ses dérivés"



La préservation de la ressource forestière fait partie de nos cinq chantiers prioritaires. Parce que la forêt-bois constitue un secteur important de l'économie du département de l'Ain et face aux besoins d'adaptation liés notamment au changement climatique, je considère qu'il y a urgence à agir. C'est tout le sens des nouvelles actions que nous venons d'adopter, en complément de celles de notre Livre Blanc de la forêt .

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain



Lors des Assises départementales de la forêt et du bois, j'ai eu l'occasion de rappeler le rôle majeur que nous devons jouer (forestiers, exploitants, scieurs, propriétaires sylvicoles et collectivités) pour répondre aux enjeux climatiques actuels. Je me réjouis du travail de concertation très fructueux mené avec tous les professionnels de la filière. Des actions concrètes ont ainsi pu être définies pour relever, ensemble, les défis d'une gestion durable des ressources forestières de l'Ain.

Jean-Yves Flochon, Vice-président du Département de l'Ain délégué à l'agriculture, à la préservation de la biodiversité et des ressources et à l'environnement

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr